

CERCLE D'ESCRIME DES LACS
8 Rue de l'église
57510 PUTTELANGE AUX LACS



Assemblée générale du 01 juillet 2019

Le quorum étant atteint l'assemblée débute à 18h 10 au centre sportif de Puttélange (57).

Le président déclare l'assemblée générale ouverte.

Sont excusés :Le président du CREGE Denis Gallot, le président du CID d'escrime Pascal GODARD, le CTS de Lorraine Thomas Ducourant, Le maire Claude Decker, les familles BOTZUNG, LEMERLE, GOTTHARD, POIRETTE, BAUMANN, STEINER, SIGWALT, MEYER.

Bilan moral

Le cercle d'escrime des lacs obtient une diminution des effectifs. L'association passe de 41 à 29 licenciés cette année. Les licenciés non renouvelés sont des étudiants ou des adultes mutés pour la plupart.

Les efforts de communication ont été insuffisants au recrutement et il faudra accentuer celle-ci pour permettre l'arrivée de nouveaux membres.

Nous tenons à remercier la Mairie de Puttélange-aux-lacs pour le gymnase prêté, le soutien et la subvention allouée.

Nous tenons à remercier les adhérents pour la bonne ambiance et leur assiduité.

Nous tenons à remercier les participants aux compétitions qui permettent de faire connaître le club dans toute la Lorraine et plus loin encore. Leurs parents y sont associés.

Nous tenons à remercier les pratiquants de la section de spectacle pour leurs progrès réalisés et leur envie de s'équiper en armes et costumes. L'évolution a permis de proposer des belles prestations sur différentes scènes un peu partout (Lorraine, Alsace, etc...) et permet également de présenter des spectacles de bien meilleure qualité, ce qui donne une belle image du club sur internet et ailleurs.

Nous tenons à remercier Frédéric LANOT et Nathan DAUBENFELD de tenir à jour régulièrement les sites internet de l'association.

Merci à Frédéric LANOT pour son investissement assidu dans l'encadrement des

entraînements.

Le bilan moral est voté à l'unanimité par les membres présents.

Bilan Financier

1 – COMPTE DE RESULTAT

Le total des produits de fonctionnement atteint 26 752 euros en 2018, il était de 25 834 euros en 2017.

Le montant des ventes et prestations est passé de 11 836 euros à 13 671. Dans le détail des postes, on constate que, pour l'escrime sportive, les inscriptions encaissées passent de 5 763 à 4 071 euros, de même que les locations de matériel de 535 à 210 euros, tandis que les prestations d'escrime artistique progressent de 2 000 à 6 150 euros ainsi que les stages d'escrime artistique de 643 à 800 euros.

La baisse des inscriptions s'élève à 1 692 euros, elle est due essentiellement à une diminution importante du nombre d'inscription de débutants qui n'a pas compensé le départ normal pratiquants inscrits au club.

Le total des subventions reçues cette année s'élève à 3 525 euros contre 4 070 en 2017. Les subventions de la ville de Puttelange sont passées de 2 000 à 2 025 euros en incluant l'activité périscolaire, la subvention du CNDS de 500 euros a disparu, celle du Comité Départemental Moselle a régressé de 1 570 à 1500 euros.

Côté dépenses, le total des charges de fonctionnement est passé de 28 269 à 24 708 €.

Après des achats importants, pour un montant de 5 871 € en 2017, le poste « achat de petit matériel » est revenu à un niveau plus en rapport avec l'activité du club, car c'est une priorité pour le club d'être bien équipé en matériel afin de proposer une formation de qualité et des tenues aux normes mais c'est aussi une obligation d'avoir une gestion saine et de ne pas multiplier les déficits.

Nous avons également dû beaucoup investir dans du matériel artistique afin de pouvoir présenter de nouveaux spectacles, ce qui a induit une charge de 4 206 euros, en nette augmentation de 2 242 euros.

La quote-part des cotisations reversée à la ligue lorraine et à la fédération nationale s'élève à 1 745 euros.

Les frais de déplacements s'élèvent à 4 318 euros.

Le club a également pris en charge des frais de stage pour 476 euros

Après un déficit de 2 432 euros en 2017, nous constatons, pour cette année, un excédent de 559 euros.

2- BILAN

Je vous rappelle qu'un bilan est la photographie de l'état financier de l'association à une date précise : le 31 décembre 2018.

Il se compose de 2 parties :

- L'actif qui recense ce qui appartient à l'association : le stock de marchandises pour 250 €, la subvention à recevoir de Puttelange pour 1 500 € et la trésorerie pour 3 949 €.
- Le passif qui explique comment cela est financé : par les fonds propres à hauteur de 1 421 € et par les dettes à hauteur de 4 278 €.

Le présent bilan est équilibré mais a pu être mal compris ou mal interprété par manque de suivi des dépenses et des recettes et de la perméabilité trop large entre les recettes et dépenses des différentes sections.

Afin de permettre de retrouver la sérénité nécessaire le président propose un fonctionnement nouveau, la nomination d'un trésorier adjoint en charge du « budget » artistique qui devra suivre le compte dédié à la section artistique.

Le bureau se réunira le premier jeudi ouvert de chaque mois afin de faire le point sur les finances des deux comptes et procéder au vote des dépenses proposées. (il est possible que le bureau se réunisse plus si c'est nécessaire).

Si les dépenses proposées par une section n'excèdent pas les montants présents sur le compte de celle-ci, et qu'elles sont justifiées, la dépense sera faite.

Si les dépenses proposées excèdent le plafond disponible, le bureau pourra procéder à un complément à partir de l'autre section sous forme d'avance.

Le président rappelle le caractère bénévole des membres mais les frais de déplacements, de péage et d'hôtel peuvent être remboursés sur demande et avec justificatifs ou états de frais et seront prélevés sur la section impliquée.

En cas de dépense commune aux deux sections, chacune versera une part égale de la somme nécessaire après accord du bureau pour des dépenses courantes et au prorata des membres présents dans chaque section pour de l'investissement commun sauf si le bureau se met d'accord sur un autre fonctionnement.

Les sections se verront dotées en chaque début d'année de la part du montant de la cotisation revenant au club des membres pratiquants dans la section (si un pratiquant pratique dans les deux sections alors sa part sera séparée à part égale)

Les recettes propres à chaque section seront dirigées vers le compte de la section.

Quoiqu'il arrive les comptes des deux sections devront être à l'équilibre au moment du compte financier.

3- CONCLUSION

Nous remercions les collectivités territoriales qui ont bien voulu nous apporter leur soutien par une subvention qui représentent 14 % de notre budget ainsi que les bénévoles dont la valorisation représente 38 % du budget, sans qui rien ne serait possible.

A la fin de cette année 2018 en demi-teinte, nos fonds propres demeurent légèrement positifs et nous espérons que nos bons résultats sportifs, eu égard à la taille du club, nous apporteront de nouveaux inscrits.

4 – PERSPECTIVES 2019

Nous espérons pouvoir rentabiliser les efforts consentis en 2018, tant en formation qu'en investissements en matériel, car il est impératif de consolider nos fonds propres et d'améliorer notre trésorerie afin d'avoir une certaine autonomie financière qui est indispensable à la réalisation sereine de nos actions et objectifs.

Je vous propose d'imputer le résultat bénéficiaire de l'exercice au compte « Autres réserves »

Le Trésorier

Quitus est donné au trésorier.

Bilan Sportif

Nous remercions les parents qui font l'effort d'équiper leurs enfants en matériel de compétition ainsi que de les déplacer vers les lieux parfois éloignés de compétition, nécessitant même souvent d'aller à l'hôtel.

Les résultats obtenus en compétition reflètent le travail fourni par les jeunes pratiquants lors des séances d'entraînement. A de nombreuses reprises, les compétiteurs du club se sont illustrés et ont démontré que si nous étions un petit club au niveau quantitatif (peu de licenciés), la qualité est néanmoins présente !

Un travail de relation avec la presse n'a pas été fourni cette année faute de temps.

Les résultats prennent en compte la saison 2018-2019 dans son intégralité (voir en annexe).

Seuls quelques résultats marquants seront cités, les autres se trouvent en annexe du bilan sportif.

24 podiums mosellans ont été obtenus au total cette année (dont 10 victoires).

13 podiums lorrains ont été obtenus au total cette année (dont 3 victoires).

Marie HAFFNER n°1 en Moselle et championne de Moselle, Vainqueur d'une coupe de Lorraine en M9

